



Charte Polycordes

L'enseignement de la musique doit être un moment de plaisir pour l'élève, même si l'apprentissage de la pratique d'un instrument demande des efforts.

On dit bien : « Je JOUE de la guitare » ou « Je JOUE du piano » et non pas « je travaille ».

Pour les enfants, tout particulièrement, l'apprentissage d'un instrument doit se faire de façon ludique. L'enfant doit rapidement trouver du plaisir à jouer de son instrument dès le début de l'apprentissage, même à la maison, quand il faut s'entraîner. Là, surtout, la « complicité » des parents est primordiale.

L'enseignant veillera à ce qu'il comprenne qu'il faut à la fois de la patience et de la persévérance pour surmonter une difficulté.

On ne réussit pas à jouer d'un instrument en claquant des doigts

L'enseignant propose des morceaux adaptés à **l'âge et au niveau** de l'élève, tout en tenant compte de ses goûts et de sa personnalité.

Cette démarche demande une certaine écoute de la part de l'enseignant.

L'élève doit donc se sentir suffisamment à l'aise pour pouvoir exprimer ses sentiments, sans toutefois tomber dans l'irrespect.

Cependant, même si on dit qu'on « JOUE » de la musique, celle-ci demande une certaine rigueur, afin d'obtenir l'harmonie voulue.

C'est seulement en atteignant cette harmonie qu'on pourra « jouer » avec plaisir un morceau, que ce soit seul ou en groupe.

L'enseignant aide aussi l'élève à comprendre que pour bien jouer un morceau, il ne suffit pas d'en connaître les notes, mais on doit se l'approprier, la vivre pour l'interpréter avec SA sensibilité.

La musique est un partage d'émotions, pas une compétition.

C'est pourquoi Polycordes n'organise pas et n'encourage pas ses élèves à participer à des concours.

L'équipe Polycordes.